

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**SYNDICAT MIXTE HARAS NATIONAL D HENNEBONT - SYND. MIXTE  
HARAS D'HENNEBONT (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 20000869600011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENNEBONT

**M 14**

**Compte administratif  
voté par nature**

**BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)**

**ANNEE 2020**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

### **NOTE SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit qu' « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

A l'étape du vote du compte administratif 2020, la présente note répond à cette obligation fixée par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Depuis 2007, date de sa création, le syndicat mixte du Haras d'Hennebont assure l'entretien et la maintenance des 23 hectares du site constitués d'un patrimoine bâti protégé et d'un parc remarquable. Tout en coordonnant les activités des différents acteurs du site, il en porte également le développement économique, touristique et culturel en promouvant le site auprès d'un large public.

Pour lui permettre d'exercer ses compétences, un budget lui est alloué. Ce budget est voté par nature dans le cadre de la nomenclature budgétaire et comptable M14 des communes de 3500 à moins de 10000 habitants

### **1. Les résultats du compte administratif 2020**

Le compte administratif retrace les opérations budgétaires et comptables réalisées au cours de l'année écoulée, en dépenses et en recettes, en section d'investissement d'une part et en section de fonctionnement d'autre part.

Le montant total des recettes s'établit à : 1 486 999,19 €

Celui des dépenses à : 1 091 242,02 €

Soit un résultat de clôture de : 395 757,17 €

Aucun reste à réaliser en clôture d'exercice 2020, le résultat global du compte administratif 2020 est excédentaire d'un montant de 395 757,17 €

### **2. Les faits marquants de l'exercice**

L'année 2020 marque un tournant dans les modalités de fonctionnement du Haras National d'Hennebont : l'arrêt, souhaité, des activités du centre équestre hébergé sur le site a permis au Syndicat Mixte de s'approprier de nouveaux espaces de travail et de les valoriser selon plusieurs orientations :

- location d'espaces de travail à des cavaliers professionnels
- densification du calendrier de concours.

Cet exercice aura par ailleurs clarifié l'organisation des ressources humaines, avec la création au 1<sup>er</sup> avril d'un poste de Coordinateur d'Exploitation et le recrutement de deux postes polyvalents.

L'année 2020, qui est aussi celle de la crise sanitaire, a fortement marquée les acteurs de la filière équestre.

Le Haras National d'Hennebont s'est adapté. Il a mis en place des modalités de fonctionnement et des consignes en phase avec les obligations sanitaires : fermeture des espaces communs, matériel d'écurie personnalisé, colonnes de gel hydro-alcoolique à disposition, rotation des plannings pour limiter les contacts. Fermé au public durant le premier confinement, il a, pendant le second confinement, pu maintenir ses activités professionnelles.

Les adaptations auxquelles a consenti le Syndicat mixte ne l'ont pas impacté financièrement, de manière conséquente. Les recettes propres liées aux occupations et aux prestations de service sont préservées, même si l'annulation de la 10<sup>ème</sup> édition du marché de Noël sera un manque à gagner de près de 10 k€.

### **3. Les principaux chiffres du compte administratif 2020**

#### **3.1 La section de fonctionnement**

##### **En matière de dépenses**

Les dépenses de fonctionnement du syndicat mixte restent stables. Elles passent à 731 788,04 € au compte administratif 2020 (contre 734 956.37 € en 2019).

Les principales dépenses concernent les prestations de services et les charges de personnel.

##### **En matière de recettes**

Les recettes de fonctionnement stables (+ 2,35%), elles passent à 1 152 758,56 € (contre 1 126 228,06 € en 2019). Les participations des collectivités et établissement membres n'ont pas évolué (635 K€). Les autres produits divers de gestion courante enregistrent également une stabilité.

#### **3.2 La section d'investissement**

##### **En matière de dépenses**

Le montant total des dépenses d'équipement sont en hausse de 68.24%. Elles passent à 359 453.98 € au compte administratif 2020 (contre 114 821,57 € en 2019).

Les principales dépenses concernent les travaux de rénovation de la carrière de compétition, la création d'un obstacle, la rénovation de la couverture du marcheur, l'achat de matériels.

##### **En matière de recettes**

Les recettes de la section d'investissement sont principalement constituées des dotations aux amortissements pour 159 561,07 € et du résultat reporté de 174 679.56 €.

Avec la forte augmentation des dépenses d'investissement, cela va constituer un résultat net d'investissement négatif de 25 213.35€.

A noter qu'aucun recours à l'emprunt n'a été effectué en 2020 comme depuis la création du syndicat.

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	19
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	21
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	23
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	24
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	25
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	27
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	29

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 20000869600	<b>SYND. MIXTE HARAS D'HENNEBONT</b> <b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>CA</b> <b>2020</b>
----------------------------------	---	--------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	208533
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	0,9940	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	0	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	0,8385	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0	
5	Encours de la dette	0	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	731 788,04	G	761 486,87
	Section d'investissement	B	359 453,98	H	159 561,07

		+	+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	391 271,69 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	174 679,56 (si excédent)

		=	=		
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 091 242,02	= G+H+I+J	1 486 999,19

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	731 788,04	= G+I+K	1 152 758,56
	Section d'investissement	= B+D+F	359 453,98	= H+J+L	334 240,63
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 091 242,02	= G+H+I+J+K+L	1 486 999,19

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

## SYND. MIXTE HARAS D'HENNEBONT - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	538 910,00	402 634,21	0,00	0,00	136 275,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	190 300,00	160 404,55	0,00	0,00	29 895,45
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 250,00	5 799,43	0,00	0,00	13 450,57
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>748 460,00</b>	<b>568 838,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>179 621,81</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 219,56	3 388,78	0,00	0,00	1 830,78
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>753 679,56</b>	<b>572 226,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>181 452,59</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	203 620,44				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	159 700,00	159 561,07			138,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>363 320,44</b>	<b>159 561,07</b>			<b>203 759,37</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 117 000,00</b>	<b>731 788,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>385 211,96</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	635 000,00	635 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	86 228,31	122 110,14	0,00	0,00	-35 881,83
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>721 228,31</b>	<b>757 110,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-35 881,83</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	108,00	0,00	0,00	-108,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>721 228,31</b>	<b>757 218,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-35 989,83</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 500,00	4 268,73			231,27
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>4 500,00</b>	<b>4 268,73</b>			<b>231,27</b>
<b>TOTAL</b>		<b>725 728,31</b>	<b>761 486,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-35 758,56</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>391 271,69</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 010,00	4 500,00	0,00	27 510,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 930,59	50 966,52	0,00	964,07
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	449 559,41	299 718,73	0,00	149 840,68
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>533 500,00</b>	<b>355 185,25</b>	<b>0,00</b>	<b>178 314,75</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>533 500,00</b>	<b>355 185,25</b>	<b>0,00</b>	<b>178 314,75</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	4 500,00	4 268,73		231,27
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>4 500,00</b>	<b>4 268,73</b>		<b>231,27</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>538 000,00</b>	<b>359 453,98</b>	<b>0,00</b>	<b>178 546,02</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	203 620,44			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	159 700,00	159 561,07		138,93
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>363 320,44</b>	<b>159 561,07</b>		<b>203 759,37</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>363 320,44</b>	<b>159 561,07</b>	<b>0,00</b>	<b>203 759,37</b>

**SYND. MIXTE HARAS D'HENNEBONT - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2020**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	(2) 174 679,56			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	402 634,21		402 634,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	160 404,55		160 404,55
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 799,43		5 799,43
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 388,78	0,00	3 388,78
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	159 561,07	159 561,07
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>572 226,97</b>	<b>159 561,07</b>	<b>731 788,04</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 268,73	4 268,73
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 500,00	0,00	4 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	50 966,52	0,00	50 966,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	299 718,73	0,00	299 718,73
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>355 185,25</b>	<b>4 268,73</b>	<b>359 453,98</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	635 000,00		635 000,00
75	Autres produits de gestion courante	122 110,14	0,00	122 110,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	108,00	4 268,73	4 376,73
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>757 218,14</b>	<b>4 268,73</b>	<b>761 486,87</b>
<b>Pour information</b>				<b>391 271,69</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		159 561,07	159 561,07
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>159 561,07</b>	<b>159 561,07</b>
<b>Pour information</b>				<b>174 679,56</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>						<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>						<b>A1</b>
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>538 910,00</b>	<b>402 634,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>136 275,79</b>
60611	Eau et assainissement	15 000,00	5 158,69	0,00	0,00	9 841,31
60612	Energie - Electricité	18 000,00	17 707,06	0,00	0,00	292,94
60613	Chauffage urbain	15 000,00	6 568,38	0,00	0,00	8 431,62
60622	Carburants	4 000,00	2 771,89	0,00	0,00	1 228,11
60628	Autres fournitures non stockées	50 000,00	43 208,74	0,00	0,00	6 791,26
60631	Fournitures d'entretien	8 008,10	4 867,25	0,00	0,00	3 140,85
60632	Fournitures de petit équipement	13 791,90	12 329,13	0,00	0,00	1 462,77
60636	Vêtements de travail	1 500,00	958,81	0,00	0,00	541,19
6064	Fournitures administratives	1 000,00	855,58	0,00	0,00	144,42
611	Contrats de prestations de services	165 610,00	125 014,25	0,00	0,00	40 595,75
6135	Locations mobilières	35 000,00	25 581,90	0,00	0,00	9 418,10
61521	Entretien terrains	40 000,00	33 362,53	0,00	0,00	6 637,47
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	47 000,00	28 320,52	0,00	0,00	18 679,48
615231	Entretien, réparations voiries	6 000,00	5 978,24	0,00	0,00	21,76
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	1 550,00	0,00	0,00	2 450,00
61524	Entretien bois et forêts	14 000,00	7 830,00	0,00	0,00	6 170,00
61551	Entretien matériel roulant	9 500,00	7 337,50	0,00	0,00	2 162,50
6161	Multirisques	15 700,00	15 425,54	0,00	0,00	274,46
6184	Versements à des organismes de formation	1 200,00	840,00	0,00	0,00	360,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6231	Annonces et insertions	2 200,00	855,00	0,00	0,00	1 345,00
6238	Divers	11 200,00	5 959,13	0,00	0,00	5 240,87
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	1 961,46	0,00	0,00	1 038,54
6257	Réceptions	5 000,00	3 443,00	0,00	0,00	1 557,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	197,29	0,00	0,00	302,71
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	3 127,02	0,00	0,00	1 372,98
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	1 196,06	0,00	0,00	803,94
6288	Autres services extérieurs	45 000,00	40 229,24	0,00	0,00	4 770,76
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>190 300,00</b>	<b>160 404,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 895,45</b>
6218	Autre personnel extérieur	90 300,00	86 599,00	0,00	0,00	3 701,00
6331	Versement de transport	1 300,00	461,00	0,00	0,00	839,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	51,00	0,00	0,00	349,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	750,00	384,00	0,00	0,00	366,00
64131	Rémunérations non tit.	69 550,00	52 967,55	0,00	0,00	16 582,45
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	22 000,00	15 707,00	0,00	0,00	6 293,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 000,00	2 122,00	0,00	0,00	878,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 000,00	2 113,00	0,00	0,00	887,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>19 250,00</b>	<b>5 799,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 450,57</b>
6541	Créances admises en non-valeur	12 200,57	0,00	0,00	0,00	12 200,57
6542	Créances éteintes	5 799,43	5 799,43	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 250,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011+012+014+65+656)</b>		<b>748 460,00</b>	<b>568 838,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>179 621,81</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>5 219,56</b>	<b>3 388,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 830,78</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 800,00	3 388,78	0,00	0,00	411,22
678	Autres charges exceptionnelles	1 419,56	0,00	0,00	0,00	1 419,56
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a+b+c+d+e</b>		<b>753 679,56</b>	<b>572 226,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>181 452,59</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>203 620,44</b>	<b>0,00</b>			<b>203 620,44</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5)</b> <b>(6)</b>	<b>159 700,00</b>	<b>159 561,07</b>			<b>138,93</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	159 700,00	159 561,07			138,93
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>363 320,44</b>	<b>159 561,07</b>			<b>203 759,37</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>363 320,44</b>	<b>159 561,07</b>			<b>203 759,37</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	1 117 000,00	731 788,04	0,00	0,00	385 211,96
	<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	0,00				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>						<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>						<b>A2</b>
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	635 000,00	635 000,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	225 000,00	225 000,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	125 000,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	225 000,00	225 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	86 228,31	122 110,14	0,00	0,00	-35 881,83
752	Revenus des immeubles	26 228,31	18 047,92	0,00	0,00	8 180,39
7588	Autres produits div. de gestion courante	60 000,00	104 062,22	0,00	0,00	-44 062,22
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>721 228,31</b>	<b>757 110,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-35 881,83</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	108,00	0,00	0,00	-108,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	108,00	0,00	0,00	-108,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>721 228,31</b>	<b>757 218,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-35 989,83</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	4 500,00	4 268,73			231,27
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 500,00	4 268,73			231,27
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>4 500,00</b>	<b>4 268,73</b>			<b>231,27</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>725 728,31</b>	<b>761 486,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-35 758,56</b>
Pour information		391 271,69				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	32 010,00	4 500,00	0,00	27 510,00
2031	Frais d'études	27 510,00	0,00	0,00	27 510,00
2051	Concessions, droits similaires	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	51 930,59	50 966,52	0,00	964,07
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	41 272,26	40 791,19	0,00	481,07
2183	Matériel de bureau et informatique	3 857,81	3 814,68	0,00	43,13
2184	Mobilier	360,65	360,65	0,00	0,00
2185	Cheptel	6 439,87	6 000,00	0,00	439,87
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	449 559,41	299 718,73	0,00	149 840,68
2312	Agencements et aménagements de terrains	150 000,00	141 812,50	0,00	8 187,50
2314	Constructions sur sol d'autrui	254 720,93	113 067,75	0,00	141 653,18
2315	Installat°, matériel et outillage techni	44 838,48	44 838,48	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>533 500,00</b>	<b>355 185,25</b>	<b>0,00</b>	<b>178 314,75</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>533 500,00</b>	<b>355 185,25</b>	<b>0,00</b>	<b>178 314,75</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 500,00	4 268,73		231,27
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	4 500,00	4 268,73		231,27
13911	Etat et établissements nationaux	4 500,00	4 268,73		231,27
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>4 500,00</b>	<b>4 268,73</b>		<b>231,27</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>538 000,00</b>	<b>359 453,98</b>	<b>0,00</b>	<b>178 546,02</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	203 620,44			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	159 700,00	159 561,07		138,93
28031	Frais d'études	1 600,00	1 562,00		38,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	900,00		-900,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 700,00	7 569,16		130,84
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	108 500,00	108 327,25		172,75
28158	Autres installat°, matériel et outillage	29 500,00	29 001,04		498,96
28181	Installations générales, aménagt divers	600,00	579,56		20,44
28183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	1 450,00		50,00
28184	Mobilier	1 150,00	1 115,56		34,44
28188	Autres immo. corporelles	150,00	113,72		36,28
28238	Autres constructions (affectation)	9 000,00	8 942,78		57,22
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>363 320,44</b>	<b>159 561,07</b>		<b>203 759,37</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>363 320,44</b>	<b>159 561,07</b>		<b>203 759,37</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>363 320,44</b>	<b>159 561,07</b>	<b>0,00</b>	<b>203 759,37</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>174 679,56</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Études	5	17/02/2011
L	Licences	5	17/02/2011
L	Logiciel	5	17/02/2011
L	Matériel informatique	5	17/02/2011
L	Matériel et outillage	5	17/02/2011
L	Mobilier de bureau	5	17/02/2011
L	Véhicules légers	5	17/02/2011
L	Gros engins, poids lourds	10	17/02/2011
L	Installations techniques de bâtiments, de voirie, de terrains, etc...	10	17/02/2011
L	Construction et extensions de bâtiments	40	17/02/2011
L	Agencements, aménagements de bâtiments et de terrains	15	17/02/2011
L	Seuil d'amortissement sur un an 500 € HT	1	17/02/2011

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>4 500,00</b>	<b>I 4 268,73</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>4 500,00</b>	<b>4 268,73</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	4 500,00	4 268,73
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>4 268,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 268,73</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>363 320,44</b>	<b>III 159 561,07</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>363 320,44</b>	<b>159 561,07</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 600,00	1 562,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	900,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 700,00	7 569,16
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	108 500,00	108 327,25
28158	Autres installat°, matériel et outillage	29 500,00	29 001,04
28181	Installations générales, aménagt divers	600,00	579,56
28183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	1 450,00
28184	Mobilier	1 150,00	1 115,56
28188	Autres immo. corporelles	150,00	113,72
28238	Autres constructions (affectation)	9 000,00	8 942,78
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	203 620,44	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>159 561,07</b>	<b>0,00</b>	<b>174 679,56</b>	<b>0,00</b>	<b>334 240,63</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 4 268,73</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 334 240,63</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 329 971,90</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
21/02/2020	MACHINE A LAYER	465,83	0,00	1
21/02/2020	TRAVAUX PLANCHES DE RETENUE DE SABLE	1 313,00	0,00	0
27/02/2020	ETUDE PROGRAMMATION EQUIPEMENTS SPORTIFS	13 318,57	0,00	0
14/03/2020	INSTALLATION SYSTEME INTRUSION	3 722,00	0,00	0
14/05/2020	ETUDE MAITRISE OEUVRE ECURIE 7	10 020,00	0,00	0
14/06/2020	ENROULEUR DIAMANT POUR TUYAU	134,55	0,00	1
17/06/2020	RENOVATION INSTALLATION ELECTRIQUE MANEGE	6 651,65	0,00	0
12/09/2020	CONES DRESSAGES ET CSO	646,90	0,00	5
19/09/2020	PC SECRETARIAT	293,34	0,00	1
25/09/2020	FOURNITURES MATERIEL ECURIES ET PADDOCKS	1 877,72	0,00	5
25/09/2020	ACHAT 6 BACS DE STOCKAGE	1 674,42	0,00	5
15/10/2020	CREATION PLATEFORME STATIONNEMENT ET STABILISATION	7 100,00	0,00	0
24/10/2020	TRAVAUX RENOVATION AIRES EQUESTRES	87 207,00	0,00	0
04/11/2020	PALETTE GRAPHIQUE ET APPAREIL PHOTONUMERIQUE	814,47	0,00	5
15/11/2020	BARRIERE LEVANTE BIONIK 4HP BRUSHLESS 36V DC	5 166,50	0,00	0
19/11/2020	CHARIOT ENROULEUR	11 375,00	0,00	5
29/11/2020	TENTE LASER EQUIPEMENT EVENEMENTIEL	7 534,40	0,00	5
29/11/2020	OUTILLAGE	778,34	0,00	5
10/12/2020	CREATION SITE INTERNET	4 500,00	0,00	5
10/12/2020	ACQUISITION PARC OBSTACLES CONCOURS CRO	13 487,83	0,00	5
10/12/2020	ACQUISITION PACK EXTERIEUR DEFIBRILATEUR AUTO	1 528,00	0,00	5
10/12/2020	BUREAU TECHNICIEN	74,00	0,00	1
10/12/2020	MISSION ETUDE AMENAGEMENT TOPOGRAPHIQUES	5 100,00	0,00	0
10/12/2020	BARN 10 BOX	44 838,48	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>229 622,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
Adjt tech Pal 2Cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
Assist conserv Pal 2Cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjt tech Pal 2CI	C	TECH	354	0,00	3-3-2°	CDD
Assist conserv Pal 2CI	B	CULT	599	0,00	3-3-2°	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	538 000,00	359 453,98	0,00	178 546,02
RECETTES	538 000,00	159 561,07	0,00	378 438,93
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 117 000,00	731 788,04	0,00	385 211,96
RECETTES	1 117 000,00	761 486,87	0,00	355 513,13

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	538 000,00	359 453,98	0,00	178 546,02
RECETTES	538 000,00	159 561,07	0,00	378 438,93
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 117 000,00	731 788,04	0,00	385 211,96
RECETTES	1 117 000,00	761 486,87	0,00	355 513,13
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	1 655 000,00	1 091 242,02	0,00	563 757,98
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	1 655 000,00	921 047,94	0,00	733 952,06

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	538 000,00	359 453,98	0,00	178 546,02
RECETTES	538 000,00	159 561,07	0,00	378 438,93
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 117 000,00	731 788,04	0,00	385 211,96
RECETTES	1 117 000,00	761 486,87	0,00	355 513,13
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	1 655 000,00	1 091 242,02	0,00	563 757,98
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	1 655 000,00	921 047,94	0,00	733 952,06

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

**SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT – COMPTE ADMINISTRATIF  
ARRETE - SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice .....11..  
Nombre de membres présents .....8...  
Nombre de suffrages exprimés .....9...

VOTES : Pour .....8..  
          Contre.....  
          Abstentions ....1

Date de convocation : 3/02/2021.

Présenté par le Président,  
A Hennebont, le 11 février 2021

Le Président,



A HAR

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session le 11 février 2021.

A Hennebont, le 11 Février 2021

Les membres du Conseil  
cf liste d'émargement jointe

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Sous Préfecture, le.....et de la publication le .....